

3L
Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 euros
Siège social : Zone Artisanale le Colombier
71510 SAINT LEGER SUR DHEUNE
RCS CHALON SUR SAONE 848 345 633

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIÈME RESOLUTION

Affectation de résultat

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 92 934,84 euros de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice	92 934,84 euros
------------------------	-----------------

Dotation :

Autres réserves	92 934,84 euros
-----------------	-----------------

Totaux	92 934,84 euros	92 934,84 euros
---------------	------------------------	------------------------

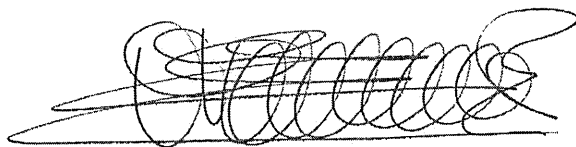
Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 199 649 euros et celui des réserves à 189 648 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

S'agissant du troisième exercice social, il est précisé qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes.

Pour copie certifiée conforme - Le Président



ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	7
Evaluation des amortissements	8
Charges à payer	8
Détail des charges à payer	9
Détail des charges constatées d'avance	10
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL			2 130
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	128 541		
Installations générales agencements aménagements divers	18 642		
Matériel de transport	3 000		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 269		7 785
TOTAL	152 452		7 785
TOTAL GENERAL	152 452		9 915

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			2 130	2 130
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			128 541	128 541
Installations générales agencements aménagements divers			18 642	18 642
Matériel de transport			3 000	3 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 054	10 054
TOTAL			160 238	160 238
TOTAL GENERAL			162 368	162 368

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		739		739
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	68 617	26 810		95 427
Installations générales agencements aménagements divers	4 126	2 307		6 433
Matériel de transport	3 000			3 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 860	1 588		3 448
TOTAL	77 603	30 705		108 308
TOTAL GENERAL	77 603	31 444		109 047

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	739				
Instal.techniques matériel outillage indus.	26 810				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 307				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 588				
TOTAL	30 705				
TOTAL GENERAL	31 444				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	332 899	332 899	
Personnel et comptes rattachés	225	225	
Taxe sur la valeur ajoutée	38 945	38 945	
Débiteurs divers	2 867	2 867	
Charges constatées d'avance	579	579	
TOTAL	375 516	375 516	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	56	56		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	132 965	50 313	82 652	
Fournisseurs et comptes rattachés	57 234	57 234		
Personnel et comptes rattachés	16 309	16 309		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	47 667	47 667		
Impôts sur les bénéfices	18 291	18 291		
Taxe sur la valeur ajoutée	57 012	57 012		
Autres impôts taxes et assimilés	918	918		
Autres dettes	29 232	29 232		
Produits constatés d'avance	113 630	113 630		
TOTAL	473 313	390 661	82 652	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	39 713			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
parts sociales	10.0000	1 000			1 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 10 ans
Matériels de transport	Linéaire	2 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	56
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 875
Dettes fiscales et sociales	48 567
Total	52 498

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARV	
- FFPN ARC CECCA 3EME ACPTE 2022	756
- FFPN ARC CECCA 4EME ACPTE 2022	756
- FFPN ARC CECCA SOCIAL 4TR2022	992
- FFPN SYSTEMIS JURID 2022	624
- FFPN SUEZ 07/22 A 12/22	300
- FFPN EDF 19 A 31/12/22	44
- FNP SUEZ 07/22 A 12/22	86
- FNP EDF 23.12.-31.12.22	271
- FNP SYSTEMIS DEPOT	45
PROVISION CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	15 970
ORGANISME SOCIAUX CH A PAYER	
- Provisions pour congés payés	5 949
- CAP URSSAF A REMBOURSER	26 287
ETAT CHARGES A PAYER	
- CVAE 2022	130
Total	52 210

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D AVANCE			
- CCA AXA SPRINTER 0101/280222	90		
- CCA ABNT SAGE 13.06.2023	489		
Total	579		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés : interets des emprunts	2 358	2 358
Total (1)		2 358

Engagements reçus

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	2 130	739	1 391		1 391	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	128 541	95 427	33 114	59 924	26 810	44.74
	Autres immobilisations corporelles	31 697	12 881	18 816	14 926	3 890	26.06
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	162 368	109 047	53 321	74 849	21 529	28.76
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	4 125		4 125	3 000	1 125	37.50
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	4 800		4 800	5 890	1 090	18.51
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	332 899		332 899	332 548	351	0.11
	Autres créances	42 038		42 038	53 999	11 961	22.15
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	235 201		235 201	164 257	70 944	43.19
	Charges constatées d'avance (3)	579		579	1 166	587	50.34
	Total III	619 642		619 642	560 860	58 781	10.48
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	782 009	109 047	672 962	635 710	37 253	5.86

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000	10 000		
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	95 714	59 700	36 014	60.33
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	92 935	36 014	56 921	158.05
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	199 649	106 714	92 935	87.09
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	133 021	172 716	39 696	22.98
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		8 240	8 240	100.00
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 234	163 494	106 260	64.99
Comptes de Régularisation	Dettes fiscales et sociales	140 197	101 570	38 628	38.03
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	29 232	82 976	53 744	64.77
	Produits constatés d'avance (I)	113 630		113 630	
	Total IV	473 313	528 996	55 682	10.53
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	672 962	635 710	37 253	5.86

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

390 661

396 031

3L
Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 euros
Siège social : Zone Artisanale le Colombier
71510 SAINT LEGER SUR DHEUNE
RCS CHALON SUR SAONE 848 345 633

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Affectation de résultat

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 92 934,84 euros de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice	92 934,84 euros
------------------------	-----------------

Dotation :

Autres réserves	92 934,84 euros
-----------------	-----------------

Totaux	92 934,84 euros	92 934,84 euros
---------------	------------------------	------------------------

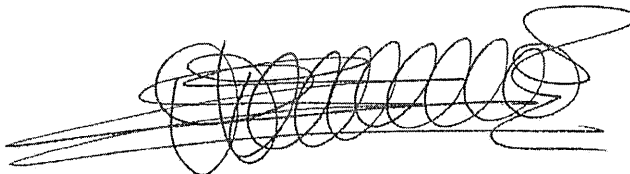
Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 199 649 euros et celui des réserves à 189 648 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

S'agissant du troisième exercice social, il est précisé qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes.

Pour copie certifiée conforme - Le Président



3L
Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 euros
Siège social : Zone Artisanale le Colombier
71510 SAINT LEGER SUR DHEUNE
RCS CHALON SUR SAONE 848 345 633

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois et le trente juin, à dix-huit heures, au siège social,

La société DLD DIDIER LERICHE DEVELOPPEMENT,
Propriétaire de la totalité des 1000 actions composant le capital social de la Société 3L,

Associé unique de ladite société,

Représentée par son Président, Monsieur Didier LERICHE,

I- A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Didier LERICHE, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022

II- A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président;
- Affectation du résultat ;
- Rapport sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation des conventions qui y sont mentionnées ;
- Rémunération du Président ;
- Rémunération du Directeur Général.

PREMIERE DECISION

L'associée unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 lesquels font apparaître un bénéfice de 92 934,84 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'associée unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME DECISION

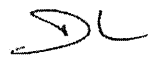
Affectation de résultat

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 92 934,84 euros de la manière suivante :

Origine :
Résultat de l'exercice

92 934,84 euros

Dotation :

 1

Autres réserves	92 934,84 euros	
Totaux	92 934,84 euros	92 934,84 euros

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 199 649 euros et celui des réserves à 189 648 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

S'agissant du troisième exercice social, il est précisé qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes.

TROISIÈME DECISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIÈME DECISION

L'associée unique ratifie l'absence de rémunération du Président sur l'exercice 2022.

CINQUIÈME DECISION

L'associée unique ratifie la rémunération du Directeur Général sur l'exercice 2022 d'un montant de 25 026 euros nets annuels.

L'associée unique prend acte qu'à compter du 1^{er} mars 2023, le montant de la rémunération mensuelle du Directeur Général est de 3183,33 euros bruts par mois.

La société prendra en sus en charge les frais professionnels liés à ses fonctions de directeur général.

oooooooooooooooooooo

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

La société DLD DIDIER LERICHE DEVELOPPEMENT
Représentée par son Président, M. Didier LERICHE

